



C'est dans un message-porté adressé au maire de la ville de Douala, aux maires des communes d'arrondissement de Douala, aux sous-préfets et aux responsables des forces de maintien de l'ordre de son territoire de commandement, que le préfet du département du Wouri, a transmis la nouvelle décision du gouverneur de la région du Littoral, Samuel Dieudonné Ivaha Diboua.

Le Message-porté qui a fuité sur les réseaux sociaux, dégage un caractère urgent. En substance, il informe sur la décision du patron de la région, de rapporter son arrêté du 2 avril 2020, portant interdiction de la consommation sur place des vins et boissons alcoolisées, hygiéniques et traditionnelles.

Les gérants des débits de boissons et autres commerces et les consommateurs reviennent donc à la situation d'auparavant, à savoir qu'ils ne sont plus tenus à la rigueur de la vente à emporter. Toutefois, les autorités locales sont invitées à insister sur l'application des mesures prescrites par le Premier ministre, chef du gouvernement, **«notamment la fermeture à 18h, des débits de boissons, restaurants, lieux de loisirs»**, précise le préfet du département du Wouri, en invitant les destinataires de son message à mettre un point d'honneur sur la sensibilisation et la pédagogie auprès des administrés.

Cameroun-Info.Net